



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



Bureau de la présidence

LETTRE D'OPINION

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les élus scolaires jouent un rôle important dans la persévérance et la réussite éducative

(Saint-Jérôme, le 4 septembre 2019) – Le gouvernement du Québec s'apprête à déposer un projet de loi visant la transformation des commissions scolaires, entre autres, en abolissant les élections scolaires et les conseils des commissaires.

Bien que tous les paramètres de ce projet de loi ne soient pas encore connus, le président du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, M. Jean-Pierre Joubert, s'inquiète des répercussions négatives de ces modifications sur la persévérance et la réussite des élèves.

« Nous choisissons de faire de la politique scolaire parce que nous avons à cœur les intérêts de nos jeunes, parce que nous souhaitons faire une différence et contribuer à leur réussite. Nous sommes les fiers représentants des citoyens des dix circonscriptions de notre territoire et nous connaissons les réalités de notre région. Nous sommes à l'écoute des attentes de nos concitoyens, de leurs besoins, tout comme nous sommes à l'écoute de nos parents et de nos milieux d'apprentissage. »

« Le gouvernement envisage de priver notre communauté d'une gouvernance de proximité dont les représentants se dévouent totalement à la réussite des élèves. Nos actions concertées visent, entre autres, la planification des services éducatifs de qualité pour l'ensemble de nos élèves et la répartition équitable des ressources entre tous les établissements de la commission scolaire. La connaissance que nous avons de nos services, de nos établissements, de leurs enjeux, de leurs défis et de leurs réalisations, notre connaissance de la clientèle, des membres de notre personnel et de notre population sont des atouts essentiels quand vient le temps de déterminer les orientations stratégiques et les moyens à mettre en œuvre pour accroître la réussite de nos élèves. Cette réussite, faut-il le rappeler, se répercute sur l'ensemble de notre communauté en contribuant à son développement socio-économique. »

« Peut-on vraiment se priver de cette expertise en matière d'éducation? Est-ce que démanteler une composante démocratique essentielle à la prise de décisions justes et équitables, représentatives des besoins qui émanent du milieu est une solution pour soutenir plus efficacement nos jeunes dans leur réussite? »

« N'est-il pas plus important de parler de pénurie de main-d'œuvre, et surtout, des moyens à mettre en place pour y remédier? Ne vaudrait-il pas mieux investir de l'énergie à remettre l'éducation au cœur des priorités de l'ensemble des citoyens du Québec? À mobiliser les membres de notre communauté autour de l'école grâce à l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur les élèves? À soutenir nos parents quant au rôle important qu'ils ont à jouer à titre d'accompagnateurs dans la réussite de leur enfant? Ne peut-on pas profiter de l'expérience et de l'engagement des élus pour propulser l'éducation à un niveau supérieur? »

« Nous croyons que oui et c'est pourquoi nous demandons au gouvernement et à son ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, de ne pas précipiter les choses en campant, dans un projet de loi, des actions qui pourraient s'avérer néfastes pour l'avenir de l'éducation au Québec. Prenons le temps d'y réfléchir, ensemble, et de voir comment unir nos efforts au profit de notre jeunesse et de son avenir ».

Pour les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord,


Jean-Pierre Joubert
Président

COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

450 438-3131 / csrdn.qc.ca

CENTRE ADMINISTRATIF 1

995, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7

CENTRE ADMINISTRATIF 2

795, rue Melançon
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4L1